

*Les subsides*

Pour ma part, je vais aborder la question de la pornographie ou des stéréotypes sexistes énoncée dans la motion. Je voudrais parler, en particulier, de l'indignation du gouvernement à propos de la pornographie à la télévision payante et dans les autres médias. Il existe encore un petit nombre de Canadiens pour croire en l'ignorance de la pornographie laquelle est la représentation visuelle d'un comportement sexuel qui donne une image dégradante de l'être humain. Contribue-t-elle à accroître le nombre de crimes commis contre les femmes et les enfants? Je pense que nous avons maintenant toutes les raisons de croire que oui, mais comme le temps passe, je me contenterai d'en mentionner deux.

Il y a plusieurs années, on interrogeait un surintendant de police de Detroit au sujet du rapport entre la pornographie et les meurtres sexuels commis dans sa ville. A quoi, celui-ci a répondu: «Il n'y a jamais eu dans toute l'histoire de notre corps policier—c'est-à-dire celui de la municipalité de Detroit—de meurtre d'ordre sexuel dont l'auteur n'était pas un lecteur assidu de revues obscènes.»

La question des femmes battues a été soulevée aujourd'hui. Qu'il me soit permis de reprendre à ce sujet les paroles d'Irene Diamond de Purdue University faisant état d'un certain nombre de rapports policiers indiquant que les maris qui battent leur femme sont souvent de fervents adeptes de la pornographie. Elle citait cette observation de M. James Bannon du corps policier de Detroit:

... il arrive souvent que le mari essaie de recréer une scène tirée de quelque image pornographique.

M<sup>me</sup> Diana Russell de Mills College en Californie a récemment fait des recherches dans ce domaine. Dans le cadre d'une enquête menée auprès de 929 femmes vivant dans la région de San Francisco, elle a demandé aux participantes si «elles avaient déjà été troublée par quelqu'un qui leur aurait demandé de reproduire un acte qu'il aurait vu dans une image, un film ou un livre pornographique». Parmi ces femmes à qui on a demandé de décrire les expériences qui les avaient le plus troublées, 89 ou 10 p. 100 ont indiqué qu'elles avaient été bouleversées au moins une fois et, sur le nombre des réponses, on notait quinze cas d'agression sexuelle. M<sup>me</sup> Russell a conclu, en supposant que l'échantillon était représentatif de la région que: ... 10 p. 100 des femmes interviewées estimaient qu'elles avaient eu à souffrir personnellement de la pornographie.

Malheureusement, c'est un sujet qui n'a pas jusqu'à présent été étudié de façon aussi approfondie au Canada, mais il semble, d'après les recherches les plus récentes, qu'on puisse conclure à un rapport semblable chez nous. Il ressort par exemple des études effectuées par M. Neil Malamuth de l'Université du Manitoba que les hommes adultes fréquemment exposés à de la pornographie violente avaient tendance à s'imaginer comme participant à une scène de viol. Il conclut à une relation de cause à effet entre la pornographie et la violence à l'endroit des femmes et des enfants.

Selon moi, ce n'est pas par hasard que le nombre de délits sexuels a augmenté de 20 p. 100 au Canada entre 1976 et 1980, passant de 10,000 à 12,000. Cette montée de la violence semble correspondre à la place de plus en plus importante que les revues pornographiques ont réservé à la violence sexuelle au cours de la même période. Certains diront que c'est une coïncidence. J'affirme que non.

Enfin, le docteur Susan Penfield a annoncé, l'automne dernier, que dans une cinquantaine de cas d'inceste père-fille

qu'elle a traités, les parents possédaient une importante collection de revues pornographiques. Elle en a conclu qu'il existait certainement un rapport entre la pornographie et l'inceste. J'en ai parlé il y a quelque temps à un de mes amis qui serait plutôt en faveur de la pornographie et il m'a répondu: «Vous trouverez de la pornographie dans un foyer sur 50.» Je me le demande, monsieur le Président.

• (1640)

Il y a un deuxième sujet dont je voudrais parler. Le gouvernement investit des deniers publics dans un film tout ce qu'il y a de plus pornographique intitulé «Videodrome» qui est actuellement projeté dans tous les cinémas du pays. Qu'en pense la présidente de la Coalition canadienne contre la pornographie dans les médias, Maude Barlow, dont le mouvement est maintenant représenté dans 19 villes et semble jouir d'un appui considérable dans toutes les régions? Je voudrais vous citer une partie de la lettre qu'elle a écrite récemment au sujet de ce film. Voici:

J'ai vu des femmes nues, enchaînées, se faire fouetter par des hommes masqués de cuir; j'ai vu l'héroïne se brûler le sein avec une cigarette, histoire de se mettre dans l'ambiance; et j'ai vu les spectateurs tout excités à la vue du héros faisant l'amour à l'héroïne qui venait de se brûler, en lui perçant le lobe de l'oreille avec des épingles à chapeau, en léchant le sang, tout cela pour intensifier ...

... ses sensations. Voici ce qu'elle pense de ce film:

... c'est un film brutal et minable avec un scénario très mince, et de très mauvais acteurs qui s'inscrivent dans la tendance grandissante des médias à représenter les femmes comme les victimes complaisantes du sadisme masculin.

Nous nous retrouvons dans une situation incroyable où le ministre des Communications (M. Fox) se prétend contre la diffusion de films Playboy par Premier Choix pendant que le gouvernement investit des deniers publics dans des films dégueulasses comme «Videodrome».

La semaine dernière, le ministre des Communications a annoncé une nouvelle politique dans laquelle il interdisait explicitement au CRTC de prendre des initiatives visant à restreindre la liberté d'expression. Ainsi, le ministre des Communications, bien qu'étant apparemment opposé à la programmation de Playboy diffusée sur Premier choix, a proposé la semaine dernière une nouvelle politique visant à empêcher le gouvernement de dire au CRTC d'interdire ce genre d'émissions dans le cas de la télédistribution payante.

J'en reviens aux arguments avancés par la Coalition contre la pornographie dans les médias et j'apprends que les quatre recommandations qu'elle a formulées, que le gouvernement a refusées en bloc, ont été acceptées dernièrement par le Conseil consultatif de la situation de la femme et adoptées par 60 groupes de femmes à travers le pays.

Premièrement, la Coalition nationale demande l'adoption d'une loi qui tende à interdire, et je cite:

... toutes les images dans les médias qui établissent un lien entre le sexe et la violence. Il faudra modifier la définition de l'obscénité dans le Code criminel, en mettant plus l'accent sur la moralité et l'imagerie sexuelle mais en réprimant plutôt la violence qui est à la base même de la pornographie;

Deuxièmement, le gouvernement devra:

2. Établir des directives à l'intention du CRTC et de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, qui se mêlent actuellement d'accréditer un marché de la pornographie au Canada, et les appliquer aux films financés par le gouvernement fédéral et à la télévision payante. Les directives du CRTC concernant les stéréotypes sexuels sont, je crois, excellentes et seront utiles. De même, la loi sur la radiodiffusion qui doit également s'appliquer à la